

Top Selection avec Garanties Exclusives



Une formule unique sur le marché, des garanties exclusives : la protection par excellence !

La Top Selection avec Garanties Exclusives a été élue meilleure assurance voyage en 2006 !

Assistance Personnes

- **frais médicaux illimités** à l'étranger (sans franchise)
- suivi médical en Belgique suite à un accident à l'étranger, jusqu'à 6 250 €
- couverture des **maladies préexistantes** sans franchise
- rapatriement en cas de maladie, accident ou décès (sans limites)
- prolongation ou amélioration de séjour pour raisons médicales
- **dédommagement** moral à partir de 2 jours
- **d'hospitalisation** à l'étranger : **50 € / jour**
- retour anticipé pour motifs impérieux
- frais de recherche et de sauvetage jusqu'à **6 250 €**
- remboursement du « **ski-pass** », des **activités sportives réservées et du matériel sportif loué**, en cas de rapatriement ou d'hospitalisation

Assistance Véhicules

- en Belgique à partir de 10 km du domicile et dans toute l'Europe
- dépannage et remorquage
- rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages, des animaux domestiques
- envoi de pièces de rechange
- assistance juridique
- poursuite du voyage à destination ou location d'un véhicule
- caravane et remorque couvertes

Home Assistance

- assistance en cas de dégâts au domicile
- frais de serrurier
- service d'information

Annulation

Remboursement des frais d'annulation ou de modification du voyage jusqu'à 10 000 €, notamment en cas de :

- maladie y compris **maladie préexistante**, accident, décès de son partenaire ou d'un parent, d'un compagnon de voyage
- suicide d'un proche
- décès du chat, chien ou cheval
- dégâts au domicile
- licenciement
- divorce ou séparation de fait
- expulsion du logement
- vol des documents d'identité ou visa, refus du visa
- adoption
- transplantation d'organe
- **annulation de l'événement culturel ou sportif faisant l'objet du séjour**
- annulation de la cérémonie de mariage (annulation du voyage de noces)

Voyage de Compensation

- bon à valoir sur un prochain voyage en cas de retour anticipé jusqu'à 10 000 €

Bagages

- dédommagement jusqu'à **2 000 €** en cas de : vol, endommagement, perte ou remise tardive par les transports publics
- **GSM couvert**
- intervention dans les achats de première nécessité

Capital Accident de Voyage

- indemnisation jusqu'à 12 500 € par personne en cas de décès et d'invalidité permanente suite à un accident à l'étranger

Prime	% du prix du voyage
Top Selection avec Garanties Exclusives	7,8 %
Si le voyageur bénéficie déjà d'une assurance annulation de base	7,5 %

min. 20 € / police